

## **Conseil municipal du 22 octobre 2018**

Le maire ouvre la séance à 20h30

Sont présents : Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE.

MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Philippe HERMANT, Nicolas HECQ.

Sont absents excusés : Mme Juliette FAGHEL et M Michel FUSIER-DELALANDE.

Sont absents : Mme Cécile MILLET et MM Christian AUBARD, Jacques HICTER, Jean Jacques RICHARD.

Secrétaire : Yannick HUMAIN.

### **1. LE CONSEIL DECIDE :**

- D'approuver le procès-verbal du conseil du 28 septembre 2018.
- De contractualiser avec le Crédit Agricole un prêt afin de réaliser les travaux « Croix Saint Claude »
- D'autoriser Mme le Maire à demander un prêt relais complémentaire pour financer les travaux sur le lotissement « Les Mésanges »
- De demander une subvention Aisne Partenariat Investissement pour la réfection de la cour de l'école.
- De reporter à un prochain conseil la demande de subvention Aisne Partenariat Investissement pour la réalisation de la maison d'assistantes maternelles.
- De demander une subvention Aisne Voirie complémentaire pour les travaux « Croix Saint Claude ».
- De demander une subvention Aisne Voirie pour les travaux « rue de la Liberté ».
- De demander une subvention DETR pour les travaux de peinture à l'église (dernière tranche) et pour le changement de menuiseries de la mairie.
- De reporter à un prochain conseil la demande de subvention DETR et de la région Haut de France pour la réalisation de la maison d'assistantes maternelles.
- De mettre à l'étude le projet « réfection de la rue du Château d'Eau ».
- De classer 30m de la rue des Acacias et 84m de la rue du Tour de Ville dans la voirie communale.
- De subventionner La via Francigena pour le balisage du chemin de Canterbury à Rome passant par notre commune.
- De nommer la rue devant le lotissement du Champ Genlis : la rue de Courtigny.

### **2. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :**

- Que l'inscription de l'école communale au projet « Ecole Numérique » pour l'achat d'un tableau numérique suit son cours.
- Que le géomètre borne le lotissement « Les Mésanges ».
- Que l'ouverture des plis pour l'appel d'offre « Croix Saint Claude » aura lieu mi-novembre.

### **3. DES ELUS INFORMENT LE CONSEIL :**

- Que l'entreprise Marron qui a effectué des travaux rue de Picardie n'a pas encore remis la terre manquante.
- Que les résultats du diagnostic du réseau d'eau sera rendu d'ici un an.

### **4. PROCHAINE REUNION :**

- Réunion de quartier rue de Picardie, du Chaudron, de la Corderie et Cité Amitié.

Le 23 novembre à 18h30

Mme le Maire lève la séance à 22 h 00.